

3.00 crédits	15.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	De Smet Anne ;Frogneux Cécile (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<ul style="list-style-type: none"> • Être familiarisé avec le travail d'interprétation de conférence (consécutive, simultanée) : suivre le cours de « Techniques d'interprétation de conférence » ; • Avoir des notions de droit.
Thèmes abordés	Le cours présente et explique les bonnes pratiques du métier, le jargon professionnel, les codes déontologiques de la profession, les normes professionnelles, les droits et les devoirs légaux, fiscaux et moraux de l'interprète, les organisations professionnelles. Il interroge la position de l'interprète sur le marché, présente les choix de carrière.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en interprétation, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : 7.1, 7.3, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5</p> <p>Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'engager dans une pratique professionnelle en suivant une approche fondée d'un point de vue théorique et méthodologique et caractérisée par une prise de distance critique ; • porter un regard critique sur ses connaissances, ses compétences ainsi que sur sa pratique d'interprète de conférence ; • gérer avec professionnalisme les différentes étapes d'une mission d'interprétation et n'accepter que les contrats qu'il est capable d'honorer ; • montrer qu'il a assimilé, qu'il respecte et applique les codes déontologiques de la profession, les droits et devoirs légaux, fiscaux et moraux de l'interprète en Belgique ; • appliquer dans ses prestations les normes de qualité reconnues dans la profession, et ne pas accepter une mission si les conditions matérielles permettant un travail de qualité ne sont pas assurées ; • se tenir informé des évolutions de la profession et de l'évolution des normes de qualité ; • se positionner par rapport à la profession d'interprète et aux choix de carrière possibles, à son expertise, en définir les contours, promouvoir son identité professionnelle et se positionner sur le marché du travail.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Session de janvier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation continue certificative (50% de la note finale de l'UE): remise de travaux écrits dans le respect des prescriptions de forme, fond et délais et présentés oralement aux cours, selon les consignes qui seront spécifiées par écrit sur la plateforme Moodle, en fonction du rythme et du contenu des modifications dans l'exercice du métier. Une note d'échec pour l'évaluation continue entraînera une note d'échec pour la totalité de l'UE. • Examen écrit en session (50 % de la note finale de l'UE). <p>Session d'août/septembre</p> <p>Travail écrit (50% de la note finale de l'UE) + examen écrit (50% de la note finale de l'UE)</p> <p>En cas d'échec pour l'UE à la session de janvier, l'étudiant.e représente la/les parties d'UE pour laquelle/lesquelles elle/il n'a pas obtenu 10/20 en janvier.</p> <p>Les modalités de l'examen écrit sont identiques à celles de la première session ; celles du travail, qui devra être remis le premier jour de la session d'août/septembre, seront précisées dans un document écrit posté sur Moodle au plus tard le jour suivant la proclamation des résultats.</p>
Méthodes d'enseignement	Séances qui présentent la réalité professionnelle sous toutes ses facettes (conférences, études de cas)
Contenu	Étude de cas pour aborder la déontologie professionnelle et ses implications juridiques.
Ressources en ligne	<p>RICOEUR PAUL, « Ethique et morale », [En ligne], adresse URL : https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20retdot/ebim/documents/Ricoeur__Ethique_et_morale.pdf</p> <p>Practical guide for professional conference interpreters: General advice on professional practice in conference interpreting. A.I.C.Org</p>

	<p>https://aiic.org/document/547/AIICWebzine_Apr2004_2_Practical_guide_for_professional_conference_interpreters_EN.pdf</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • BERNARD ALEXANDRE, ENCREVÉ FLORENCE, JEGGLI FRANCIS, (2008), <i>L'interprétation en langue des signes</i>, « La déontologie du métier », (pp. 37-65), Paris, Presses Universitaires de France. • ECO, UMBERTO. (2006). <i>Dire presque la même chose. Expériences de traduction</i>. (M. Bouzaher, Trad.). Paris, France : Grasset & Fasquelle. • MALHEIROS-POULET, MARIA EUGENIA (1995). «Le rôle de l'intermédiaire linguistique dans les situations de contacts interculturels». In C. Kerbrat-Orecchioni & C. Plantin (Éd.), <i>Le Trilogue</i> (p. 134-160). Lyon, France : Presses Universitaires de Lyon / CNRS. • ROBYN K. DEAN AND ROBERT Q POLLARD, JR, (2013), <i>The Demand Control Schema : Interpreting as a Practice Profession</i>, USA. • Seleskovitch, Danica (2015). <i>L'interprète dans les conférences internationales</i>, Classiques Garnier.
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LSTI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en interprétation	INTP2M	3		